

USAID Mali
Office de la Croissance Economique
Réunion de Réflexion Stratégique des Partenaires:
La mise à Échelle
Bamako, Mali, 23-24 Juin 2010

Secteur Agricole du Mali: Evolution et Performance
par
Duncan Boughton et Valerie Kelly¹

1. Introduction

Ce document donne une vue d'ensemble sur l'évolution et la performance du secteur agricole du Mali et se concentre sur les céréales, le bétail et la pisciculture. Le document passe également en revue les développements récents dans le secteur des engrais étant donné l'importance de l'intensification durable pour réduire la pression sur les ressources naturelles.

L'inventaire des terres du Mali est estimé à 46 millions d'hectares de terres à vocation agricole (au sens large), dont un quart est propice à la production agricole, les deux tiers des terres sont consacrés aux pâturages, le reste étant des forêts et des réserves fauniques. Le recensement de la population engagée dans l'agriculture réalisée en 2004 a identifié 8,9 millions de personnes, soit 78% de la population totale. Parmi les 805.000 des exploitations agricoles, 75% pratiquent en même temps l'agriculture et l'élevage, 10% sont engagées uniquement dans la production des cultures, 10% dans l'élevage, le reste de la population était impliqué dans les activités de pêche (PNIA, 2009). La taille moyenne des exploitations agricoles est de 4,7 hectares, un tiers des ménages cultivent moins d'un hectare. Moins de 5% des ménages ont des exploitations de plus de 20 hectares. La préparation des sols est effectuée en utilisant la traction animale pour plus de 70% de la superficie cultivée alors que les systèmes de mécanisation agricole compte pour seulement 1% des exploitations. Environ 40% des ménages avaient accès à la vulgarisation agricole, mais les femmes, agents de vulgarisation, étaient très minoritaires (2%).

2. Evolution de la production céréalière.

Au cours des dernières 15 années, la production céréalière est passée de 1,9 millions de tonnes (moyenne de trois années culturales : de 1990 /1991 et 1992 /1993) à 3,3 millions de tonnes (moyenne de trois années culturales : entre 2004 /2005 et 2006 /2007), soit un taux de croissance annuel moyen de 3,9%. Le tableau 1 présente l'évolution des superficies, des rendements et de la production des principales céréales et l'arachide (la principale graine oléagineuse).

La croissance de la production céréalière a été principalement attribuée à l'augmentation de la production du riz, du maïs et du mil. La production du riz et de maïs ont augmenté rapidement (avec des taux de croissance annuelle respectifs de

Tableau 1: Evolution des superficies, production et rendement des principales cultures vivrières 1990/1-2005/6

¹ Les auteurs de ce document remercient USAID Mali pour le soutien financier à travers le projet PROMISAM II

Tableau 1a: Evolution de superficies

Culture	Superficie moyenne (ha) 1990/1 - 92/3	Superficie moyenne (ha) 2004/5 - 06/7	% Variation 1990/1 - 2006/7	% Croissance annuelle
Mil	1,116,202	1,388,220	24.4%	1.6%
Sorgho	816,379	746,082	-8.6%	-0.6%
Maïs	182,423	363,219	99.1%	5.0%
Riz	230,948	379,144	64.2%	3.6%
Fonio	44,950	40,260	-10.4%	-0.8%
Production Céréalière Totale	2,392,134	2,920,019	22.1%	1.4%
Arachides	195,422	264,063	35.1%	2.2%

Tableau 1b: Evolution des rendements

Culture	Rendement moyen (kg/ha) 1990/1 - 92/3	Rendement moyen (kg/ha) 2004/5 - 06/7	% Variation 1990/1 - 2006/7	% Croissance annuelle
Mil	661	786	18.8%	1.2%
Sorgho	797	945	18.6%	1.2%
Maïs	1,181	1,676	41.9%	2.5%
Riz	1,641	2,381	45.1%	2.7%
Fonio	617	628	1.9%	0.1%
Production Céréalière Totale	816	1,140	39.8%	2.4%
Arachide	856	909	6.2%	0.4%

Tableau 1c : Evolution de la production

Culture	Production moyenne (tons) 1990/1 - 92/3	Production moyenne (tons) 2004/5 - 06/7	% Variation 1990/1 - 2006/7	% Croissance annuelle
Mil	736,400	1,087,085	47.6%	2.8%
Sorgho	634,577	687,630	8.4%	0.6%
Maïs	215,295	600,221	178.8%	7.6%
Riz	382,244	905,715	137.0%	6.4%
Fonio	27,724	24,167	-12.9%	-1.0%
Production Céréalière Totale	1,945,811	3,312,257	70.2%	3.9%
Arachide	163,796	238,142	45.4%	2.7%

Source: CPS Base de données

6,4% et 7,6%). Dans le cas du maïs, son niveau de productivité est directement lié à la culture du coton qui a été négativement affecté par la dévaluation du franc CFA en 1994. Comme le maïs est cultivé directement après le coton, le maïs bénéficie des engrais résiduels en provenance des éléments nutritifs appliqués au coton la saison précédente. Le maïs bénéficie aussi des applications directes d'engrais obtenus sur le crédit dans la zone

cotonnière. La croissance de la production de mil est due principalement à l'augmentation des superficies cultivées, tandis que les superficies allouées au sorgho ont diminué. La croissance moyenne des rendements pour toutes les céréales a été de 1,2% par an.

Environ 325.000 hectares, un peu plus de 7% de la superficie totale cultivée, ont des infrastructures d'irrigation en place. Cependant, seulement un tiers des superficies irriguées du pays a un système adéquat de contrôle d'eau. Parmi les superficies dotées d'infrastructures d'irrigation, environ la moitié de ces superficies est cultivée. Près de la moitié de la superficie totale est irriguée (46%), est située dans la région de Ségou. Comme la majorité de la production céréalière provient de l'agriculture pluviale, on peut s'attendre à la variabilité de la production due à de fortes variations interannuelles et spatiales de la pluviométrie.

En plus de la consommation humaine, la culture du maïs est très importante pour le secteur de la volaille et, dans une moindre mesure, pour le développement du secteur laitier. Ces secteurs d'élevage représentent des sources potentielles de la croissance pour l'industrie agroalimentaire ainsi que la nutrition des enfants à moyen et à long terme. Dans la zone CMDT, où 60% du maïs du Mali est produit, les impacts de l'effondrement du secteur du coton ne se sont pas encore fait sentir en raison de l'extension du programme de subventions d'engrais pour le maïs et le riz. Pour que les agriculteurs soient en mesure de produire du maïs de façon intensive et avoir des excédents permanents à vendre au marché, ils ont besoin d'une source de crédit pour l'achat d'engrais ainsi que les moyens de maintenir un bon rendement et gérer les risques associés aux prix. Une attention particulière doit également être accordée aux facteurs déterminant la croissance de la filière maïs tels que les pratiques de gestion de la fertilité des sols et des techniques de conservation de l'eau adaptées aux différents types de sols qui contribueront à l'amélioration de la productivité (et ainsi réduire le coût unitaire des intrants achetés) et la réduction des risques de sécheresse.

3. Evolution de la production animale

Le cheptel bovin national est passée de 5,1 millions de têtes en 1990 à 7,8 millions en 2006, tandis que le cheptel ovin et caprin ont doublé au cours de la même période de 11 millions à 21.5 millions. La production de viande était estimée à 109.000 tonnes en 2006, dont 52% provenaient de la viande bovine, 36% en provenance des ovins et des caprins, et 10% en provenance de chameaux. Cuirs et peaux représentent des sous-produits importants, avec 195.000 de peaux de bovins et 310.000 de peaux de moutons et chèvres commercialisés chaque année.

Le lait est un produit très important avec en moyenne une production annuelle de 1,4 milliard de litres. Moins de 2% de cette production passe par les marchés formels et la capacité de traitement, notamment les usines de transformation à grande échelle à Bamako, est sous-utilisée. Les changements dans la politique de l'Union européenne agricole qui accorde de faibles subventions à l'exportation du lait en poudre, combinée à une demande accrue pour le lait frais, causée elle-même par l'augmentation des revenus des ménages, a encouragé, ces dernières années, la croissance rapide de petites laiteries dans les endroits péri-urbains à Ségou, Sikasso, Mopti et d'autres villes.

Les estimations fiables de la production d'œufs sont difficiles à trouver, mais la DNSI estime que la croissance annuelle de la production dans les unités intensives et semi-intensives s'élèvent à 6% de la production totale, ce qui est équivalent à peu près à 200 millions d'œufs en 2006. La demande et l'offre des œufs semblent être relativement élastiques. Au niveau de

la demande, les principaux moteurs de la filière volaille seraient le taux de croissance de la population urbaine et la présence d'une population à revenu moyen. Au niveau de l'offre, les moteurs de développement de cette filière seraient les prix abordables des aliments de volaille à base de maïs et le contrôle effectif des maladies des volailles. Des estimations fiables de la production de volailles ne sont pas disponibles, bien que la production de poulet local soit actuellement la principale source pour satisfaire la demande dans les zones urbaines.

4. Pêche et pisciculture

Les données sur l'évolution de la production du poisson, estimée à environ 3,5% du PIB, sont difficiles à trouver. A court terme, cette production dépend des niveaux de précipitations et d'inondation. On observe surtout un écart toujours croissant entre la demande et l'offre des protéines de poisson au cours du temps en raison de la surexploitation et la dégradation de l'environnement. Étant donné le niveau de pauvreté dans les zones urbaines, où les dépenses quotidiennes de la famille des aliments non-céréalières peuvent être estimées à moins d'un dollar par jour, peu de ménages ont un pouvoir d'achat pour se procurer la viande ou les produits de volaille, sauf en cas d'occasions exceptionnelles comme les fêtes. En conséquence, le poisson séché est la source importante de protéines qui accompagne la ration journalière des céréales.

La forte demande pour les protéines de poisson constitue, à son tour, une opportunité pour un marché potentiel pour la pisciculture, qui est considérée comme une ressource sous-exploitée pouvant générer des revenus des exploitations et contribuer à la sécurité alimentaire. La pisciculture a l'avantage d'être en mesure d'utiliser les sous-produits de la transformation des céréales et l'élevage pour l'alimentation des poissons dans les étangs. Les coûts d'infrastructure sont néanmoins importants et sont comparables aux coûts d'irrigation. Une augmentation de la disponibilité de protéines de poisson pourrait contribuer à améliorer les indices de nutrition pour les populations urbaines et rurales, et représente aussi une source importante de revenus pour les femmes qui dominent les activités de transformation et de commercialisation dans cette filière.

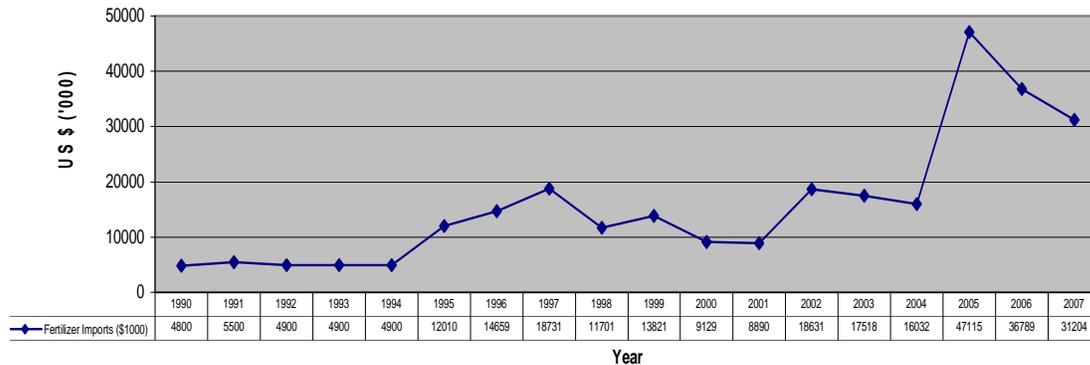
5. Le développement du secteur des engrais au Mali

L'engrais est un élément essentiel du secteur des intrants car il permet d'augmenter la production agricole par l'intensification plutôt que l'extension des superficies cultivées. La réalisation de l'augmentation de la productivité des terres et du travail grâce à l'utilisation d'engrais offre des possibilités de diversification non seulement des cultures mais aussi des activités non agricoles. L'approvisionnement en engrais au Mali a été libéralisé et privatisé depuis le début des années 1990. La valeur du marché malien des engrais minéraux (inorganiques) est estimée à US \$ 85 millions par an ce qui équivaut à un volume d'environ 200.000 tonnes, pour tous les types d'engrais (http://www.maliagriculture.org/camp_agr/intrants/index.htm).

Bien que le secteur a été libéralisé et privatisé depuis plusieurs années, le secteur reste très influencé par le secteur du coton qui n'est pas encore libéralisé, mais qui représente jusqu'à 70% de la consommation nationale des engrais. Les autres grands consommateurs d'engrais sont les producteurs de riz irrigué de l'Office du Niger et Office Riz Ségou. La part restante du marché (environ 10-15%) sert à la demande croissante des producteurs de fruits et légumes et les producteurs de canne à sucre.

Les statistiques de la FAO sur les valeurs des importations d'engrais montrent que la demande total a augmenté lentement su fil du temps jusqu'en 2004 ; a considérablement augmenté de 2004 à 2005, puis a diminué après 2005 mais cette demande est restée bien au-dessus du niveau de 2004 (Figure 1).

Figure 1. Evolution de la valeur des importations d'engrais ('000 US\$)



Le tableau 2 présente la répartition géographique de l'utilisation des engrais par région pour l'année agricole 2006/07, et montre une demande forte (67%) dans la région cotonnière de Sikasso. Malgré la baisse d'intérêt des agriculteurs dans la production du coton en 2007/08, un grand pourcentage (51%) des demandes d'engrais estimés à 187.229 tonnes pour la campagne 2007/08 a été attribuée à la zone cotonnière (CPS site: <http://www.maliagriculture.org>).

La croissance de la demande d'engrais a été accompagnée par une croissance dans le nombre et la capacité des fournisseurs et distributeurs d'engrais, mais il est à noter que le secteur est dominé par quatre acteurs principaux: Yara Mali (qui a des liens avec Yara Norvège), La Cigogne associés à SCPA IVEX international, Datong Enterprises ayant des liens en Chine, et Toguna AgroIndustries -la seule entreprise ayant une origine malienne. En plus de ces entreprises, qui sont bien intégrés dans le marché international des engrais, il existe un certain nombre d'autres entreprises qui participent dans les appels d'offres d'engrais, non pas parce qu'ils ont une expertise particulière dans le secteur des engrais mais plutôt parce qu'ils ont des ressources financières et de transport pour commander et approvisionner de grandes quantités d'engrais.

Tableau 2: Prévisions de l'utilisation d'engrais par région: 2006/07

Régions	Quantité en tonnes
Kayes	8 540
Koulikoro	7 086
Sikasso	89 016
Ségou	25 680
Mopti	150
Tombouctou	2 778
Gao	7
Total	133 256

Source : CPS, Ministère de l'Agriculture, Bilan de la campagne agro-pastorale 2005-2006 et perspectives de la campagne agro-pastorale 2006/2007, Marche 2006

Ces entreprises comprennent les transporteurs (Agri2000, SAD / SAT), les commerçants de céréales (Grand Distributeur céréalier du Mali, GDCM), ou des spécialistes en produits chimiques agricoles (Partenaire Agricole). Ces entreprises sont d'une certaine manière, liées à un ou plusieurs des quatre principaux importateurs ci-dessus. En outre, le secteur comprend beaucoup de distributeurs localisés en dehors de Bamako comme le SO-MADECO-Niono, Cnoumani-Niono et Ségou-Faso Jigi

Malgré cette forte et constante croissance de la disponibilité des engrais et leur utilisation par les agriculteurs, le Gouvernement du Mali s'est inquiété des conséquences possibles de la flambée des prix des produits de base (riz et des engrais en particulier) qu'on a connu en 2007 et 2008. C'est la raison pour laquelle le GOM a pris la décision de subventionner la production de riz en utilisant divers outils, y compris l'usage d'une subvention substantielle. A titre d'exemple, en 2008, les producteurs de riz ont payé 12.500 FCFA par sac de 50 kg alors que le gouvernement a payé aux fournisseurs 16,000 / sac d'urée et 22.000 / sac pour DAP. Ce programme de subvention a été mis en place rapidement et a été vivement critiqué par les fournisseurs d'engrais, car une seule entreprise, Toguna, a gagné l'ensemble de ce marché. Il y avait aussi des plaintes des organisations de producteurs et ONG qui avaient placé leurs commandes d'engrais quand la subvention a été annoncée et ce n'était pas évident que leurs agriculteurs seraient en mesure de bénéficier de cette subvention.

La GOM a décidé de poursuivre la subvention en 2009, en gardant le prix subventionné au niveau 12.500 FCFA et en autorisant l'expansion des cultures ciblées pour inclure le maïs, le coton et le blé, en plus de riz. Le même programme de subvention est actuellement en cours pour une troisième année avec l'expansion des cultures éligibles (le niébé sera ajouté à la liste). Sans entrer dans les détails des avantages et des coûts du programme (un sujet que le GOM n'a pas encore tenté de répondre d'une manière rigoureuse), il est à noter qu'un certain nombre de problèmes de mise en œuvre du problème de subvention méritent une certaine réflexion:

- Le Gouvernement du Mali a ouvert la participation au programme de subvention à plusieurs fournisseurs d'engrais en 2009, mais il y avait encore un manque de transparence dans la façon dont les marchés ont été attribués:
 - aucun processus d'appel d'offres formel
 - aucune information disponible sur la façon dont le prix que le gouvernement verse aux fournisseurs est déterminé
- Le système d'attribution des bons de subventions aux agriculteurs, le suivi en rapport avec les zones où les engrais doivent être distribués, et le suivi dans la présentation des pièces justificatives au gouvernement pour le remboursement sont ouverts aux nombreuses possibilités de fraude (commissions occultes à des fonctionnaires du gouvernement ainsi que le détournements potentiels d'engrais).
- Bon nombre de fournisseurs n'ont pas encore été payés pour la part de subventions pour des livraisons d'engrais effectuées en 2008.

Plusieurs fournisseurs ont accepté de verser 1% de leurs ventes en provenance de ce marché de subvention qui appuierait la mise en place d'un programme de bons amélioré proposée par Accor Services, spécialiste dans le fonctionnement de bons de subvention. Le programme utilise des bons de haute qualité qui ne peuvent pas être reproduits. Le système est aussi capable de suivre les mouvements des bons par voie électronique afin de réduire la possibilité de fausses allégations et les détournements, et garantit le paiement de la subvention aux fournisseurs dans les 4-6 semaines après la soumission du bon. Jusqu'à ce jour le GOM n'a pas encore essayé la mise en pratique des propositions faites par les fournisseurs et l'Accor Services.